Politique familiale municipale

Municipalité amie des aînés

MRC de Bellechasse

2015
2017

Crédit photo : Valérie Fournier

FAMILLE ROY-TREMBLAY
SAINT-HENRI

Table des matières

Mot du préfet 4
Définition d'une politique Familles et Aînés 6
Mandat du comité 8
Principes directeurs 12
Portrait statistique de la municipalité 14
Acquis de la municipalité 20
Qualités du milieu 24
Faits saillants des consultations 26
Suivi de la démarche 27
Plan d'action 28

LISTE DES SIGLES

CDC :	Corporation de développement communautaire
CHSLD :	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CLD :	Centre local de développement
CLSC :	Centre local de services communautaires
CPTAQ :	Commission de protection du territoire agricole du Québec
CSSS :	Centre de santé et de services sociaux
ENM :	Enquête nationale auprès des ménages
FADOQ :	Fédération de l'âge d'or du Québec
GRT :	Groupe de ressources techniques
HLM :	Habitation à loyer modique
MAMOT :	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MRC :	Municipalité régionale de comté
MTQ :	Ministère des Transports du Québec
OMH :	Office municipal d'habitation
OTJ :	Organisation des terrains de jeu
RQFA :	Responsable des questions Familles et Aînés
TGN :	Taux global de non-réponse

Crédit photo : Rodrigue Dargis

SAINT-DAMIEN

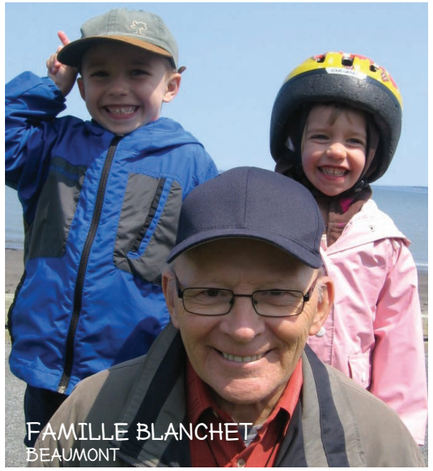

FAMILLE BLANCHET
BEAUMONT

Crédit photo : Valérie Fournier

BERNADETTE AUDET
ET YVETTE DEMERS
SAINT-HENRI

Mot du préfet

En 2013, 17 municipalités de la MRC de Bellechasse, à la suite d'une offre de soutien financier du ministère de la Famille, mandataient la MRC pour qu'elle procède à l'élaboration d'une politique touchant les aînés. Comme la politique familiale doit être adoptée avant celle des aînés, les municipalités ont demandé à la MRC d'élaborer les deux politiques en même temps.

Pour s'acquitter de son mandat, la MRC a mis sur pied un comité Familles et Aînés régional. Ce dernier a procédé à une vaste démarche de consultation visant à recenser les besoins des familles et des aînés. Pour y arriver, le comité a recueilli les besoins émis par les familles et les aînés lors des consultations menées au cœur des 20 municipalités du territoire. Le comité a aussi réalisé une consultation en ligne ainsi qu'une rencontre publique auprès des principaux acteurs de Bellechasse : établissements scolaires, services de garde, organismes communautaires, entreprises et autres.

Les informations ainsi recueillies ont permis au comité d'établir certains constats lui permettant de construire la politique autour de huit grands axes d'intervention : l'habitation, le transport, la sécurité, les loisirs et la culture, l'information et la communication, l'aménagement du territoire et l'environnement, l'organisation de la MRC ainsi que le soutien aux organismes communautaires.

Pour chaque axe, un constat est établi et un objectif est formulé. En découlent une série d'actions permettant de réaliser l'objectif. Ces actions s'adressent tantôt à la famille, tantôt aux aînés, mais très souvent aux deux.

Aujourd'hui, la MRC est fière de vous présenter sa politique Familles et Aînés ainsi que son plan d'action. En adoptant cette politique, qui est un cadre de référence élaboré en tenant compte des besoins exprimés par les familles et les aînés de son territoire, la MRC de Bellechasse exprime clairement sa philosophie et son intention d'agir en se préoccupant des familles et des aînés, ceux-là mêmes qui ont bâti notre coin de pays.

Avec l'adoption de cette politique, la MRC de Bellechasse se dote d'un merveilleux outil promotionnel. Grâce à cette politique, nous démontrons aux familles et aux aînés qu'il y a de multiples avantages à s'établir, à vivre et à demeurer toute leur vie dans la MRC de Bellechasse.

Les membres du conseil des maires sont conscients de l'importance du développement du tissu familial et de la qualité de vie que nous devons offrir à nos citoyens. Avec l'adoption de cette politique, nous espérons retenir et attirer de jeunes familles sur notre territoire et nous espérons garder nos aînés dans leur milieu, là où ils ont grandi, travaillé et vécu toute leur vie.

En terminant, je veux remercier bien sincèrement tous les membres du comité Familles et Aînés pour tout le travail qu'ils ont accompli. La tâche était difficile et le temps était restreint, mais ils ont relevé le défi avec brio et professionnalisme.

Félicitations !

Hervé Blais, préfet

Mise en contexte

La MRC de Bellechasse et 17 de ses municipalités ont entamé en 2013 une démarche commune d'élaboration de politiques Familles et Aînés. Trois municipalités du territoire – Saint-Charles, Saint-Damien et Saint-Nérée – avaient déjà élaboré leur politique Familles et Aînés. Elles ont rejoint le groupe un peu plus tard au cours de la démarche afin de soutenir la MRC dans l'élaboration de sa propre politique Familles et Aînés. La politique Familles et Aînés de la MRC résulte donc de la participation de toutes les municipalités de Bellechasse.

Ce travail de concertation a permis aux municipalités d'alimenter la MRC en l'informant des besoins des familles et des aînés de l'ensemble du territoire. Les mesures prévues au plan d'action de la MRC font suite aux besoins exprimés par les familles et les aînés de Bellechasse et sont abordées sous l'angle des champs de compétence de la MRC.

SAINT-RAPHAËL

Définition d'une politique Familles et Aînés

Grâce à sa politique familiale et à sa démarche Municipalité amie des aînés, la MRC de Bellechasse place les familles et les aînés au cœur de ses priorités. Elle affirme ainsi sa volonté d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de concert avec les 20 municipalités de son territoire.

Cette politique s'attarde aux besoins exprimés par les familles et les aînés lors des consultations menées dans chacune des municipalités. Elle tient aussi compte des réalités engendrées par les changements démographiques que connaissent les municipalités.

La politique se veut donc un outil de référence qui permettra de guider la MRC dans le soutien et l'accompagnement offert à ses 20 municipalités, permettant ainsi d'améliorer, avec elles, la qualité de vie des familles et des aînés. Elle sera aussi un cadre de référence pour le conseil de la MRC de Bellechasse.

Cette politique propose un plan d'action se rapportant aux compétences qui incombent à la MRC de Bellechasse. Il est complémentaire aux 20 plans d'action élaborés par les municipalités dans le cadre de leur démarche locale d'élaboration de la politique Familles et Aînés.

EMMANUELLE COUTURE
SAINT-NÉRÉE

Mandat du comité

Afin d'élaborer sa politique, la MRC a procédé à la création d'un comité de travail formé d'un maire nommé par le conseil des maires à titre d'élu responsable des questions Familles et Aînés pour la MRC et des 20 élus municipaux responsables des questions Familles et Aînés de chacune des municipalités.

Le comité Familles et Aînés de la MRC avait pour mandat d'élaborer la présente politique. Pour y arriver, le comité a accompli diverses étapes : se doter d'une vision commune sur les familles et les aînés ; analyser le profil de la population et dresser le portrait des services offerts sur le territoire ; consulter les familles et les aînés ; étudier les résultats des consultations et, finalement, élaborer la présente politique ainsi que son plan d'action.

Le comité a aussi comme mandat d'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action afin d'assurer la mise en œuvre et la pérennité de la politique.

JULES CAMPAGNA
ET ÉMILE VACHON
SAINT-MALACHIE

VIRGINIE TALBOT
SAINT-PHILÉMON

Membres du comité

- **Gilles Breton,** élu responsable des questions Familles et Aînés pour la MRC de Bellechasse
- **Denis Nadeau,** RQFA Armagh
- **Pierre Fontaine,** RQFA Beaumont
- **Jenny Couture,** RQFA Honfleur
- **Lyne Rondeau,** RQFA La Durantaye
- **Karine Brochu,** RQFA Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland
- **Michel Bonneau,** RQFA Saint-Anselme
- **Lynda Carrier,** RQFA Saint-Charles-de-Bellechasse
- **Guylaine Aubin,** RQFA Sainte-Claire
- **Line Fradette,** RQFA Saint-Damien-de-Buckland
- **Diane Bilodeau,** RQFA Saint-Gervais
- **Linda Roy,** RQFA Saint-Henri
- **Martin J. Côté,** RQFA Saint-Lazare-de-Bellechasse
- **Robin Gingras,** RQFA Saint-Léon-de-Standon
- **Michel Boileau,** RQFA Saint-Malachie
- **Isabelle Robin,** RQFA Saint-Michel-de-Bellechasse
- **Stéphane Turgeon,** RQFA Saint-Nazaire-de-Dorchester
- **Christiane Asselin,** RQFA Saint-Nérée-de-Bellechasse
- **Marylène Prévost,** RQFA Saint-Philémon
- **Samuel Roy,** RQFA Saint-Raphaël
- **Anne Harrisson,** RQFA Saint-Vallier

Pour soutenir son comité Familles et Aînés, la MRC a procédé à l'embauche de deux chargées de projet : Nathalie Fortin et Marilyn Laflamme. La MRC a aussi mis sur pied un comité composé de partenaires du milieu afin d'apporter un soutien technique et informationnel aux RQFA pour les outiller lors de leurs réflexions et prises de décision.

Composition du comité de soutien

- **Clément Fillion,** responsable du comité et directeur général de la MRC de Bellechasse
- **Guy Boudreau,** agent de développement rural au CLD de Bellechasse
- **Suzie Lavigne,** agente de promotion des saines habitudes de vie au CSSS Alphonse-Desjardins
- **Éric Lemieux,** agent de planification, programmation et recherche au CSSS Alphonse-Desjardins
- **Marie-Claude L'Espérance,** organisatrice communautaire au CSSS Alphonse-Desjardins
- **Lucie Morin,** organisatrice communautaire au CSSS Alphonse-Desjardins

Du fleuve aux montagnes en passant par les plaines,
les familles et les aînés bellechassois créent la richesse de notre milieu.

Porteurs d'héritage et de valeurs à transmettre à la génération à venir,
nos aînés et nos familles sont la base de notre communauté.

Les valeurs humaines d'ouverture, d'entraide et de solidarité
entre les communautés guideront cette politique Familles et Aînés.

Cette politique prendra en considération les particularités qui distinguent les différentes cellules familiales ainsi que l'identité locale de nos communautés.

Dans le présent document, on entend par aînés les personnes âgées de 60 ans et plus.

FAMILLE ROY
SAINT-MICHEL

Crédit photo : Jocelyn Lauzier

Principes directeurs

Pour guider sa réflexion lors du choix des actions, le comité a établi des principes directeurs. Ces principes constituent la toile de fond qui oriente toutes les mesures prévues au plan d'action.

- Améliorer la qualité de vie des familles et des aînés.
- Créer un environnement favorable à l'adoption de saines habitudes de vie.
- Assurer une circulation efficace de l'information.
- Faciliter l'accessibilité aux services offerts et accroître l'utilisation et la mise en commun des ressources disponibles.
- Développer le sentiment d'appartenance et l'implication citoyenne.
- Mettre en valeur la culture rurale et l'identité locale.
- Donner la priorité aux initiatives qui visent le développement durable.

Crédit photo : Marie-Pier Morin

ALLYSON FORTIER ET LILY-ROSE PARÉ
HONFLEUR

Portrait statistique de la municipalité

Évolution de la population de 1996 à 2013

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011

Population 1996	Population 2001	Population 2006	Population 2011	Population 2013 (décret du MAMOT)
33 560	33 377	33 330	35 318	36 373

Âge médian des citoyens 44,8 ans

Population par groupe d'âge en 2011 et variation par rapport à 2006

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011

0-14 ans 16 %
Baisse de 1 %

15-29 ans 16 %
Baisse de 2 %

30-49 ans 25 %
Baisse de 2 %

Population 35 318

50-64 ans 23 %
Hausse de 1 %

65 ans + 19 %
Hausse de 3 %

Il est important de noter que, dans un souci de confidentialité, Statistique Canada arrondit les chiffres. Par conséquent, il est possible que la somme des données ne corresponde pas toujours à 100 %.

Portrait statistique de la municipalité (suite)

Nombre de naissances

Source : CSSS Alphonse-Desjardins, secteur Bellechasse

Revenu médian des ménages 35 756 $

Composition des familles

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011

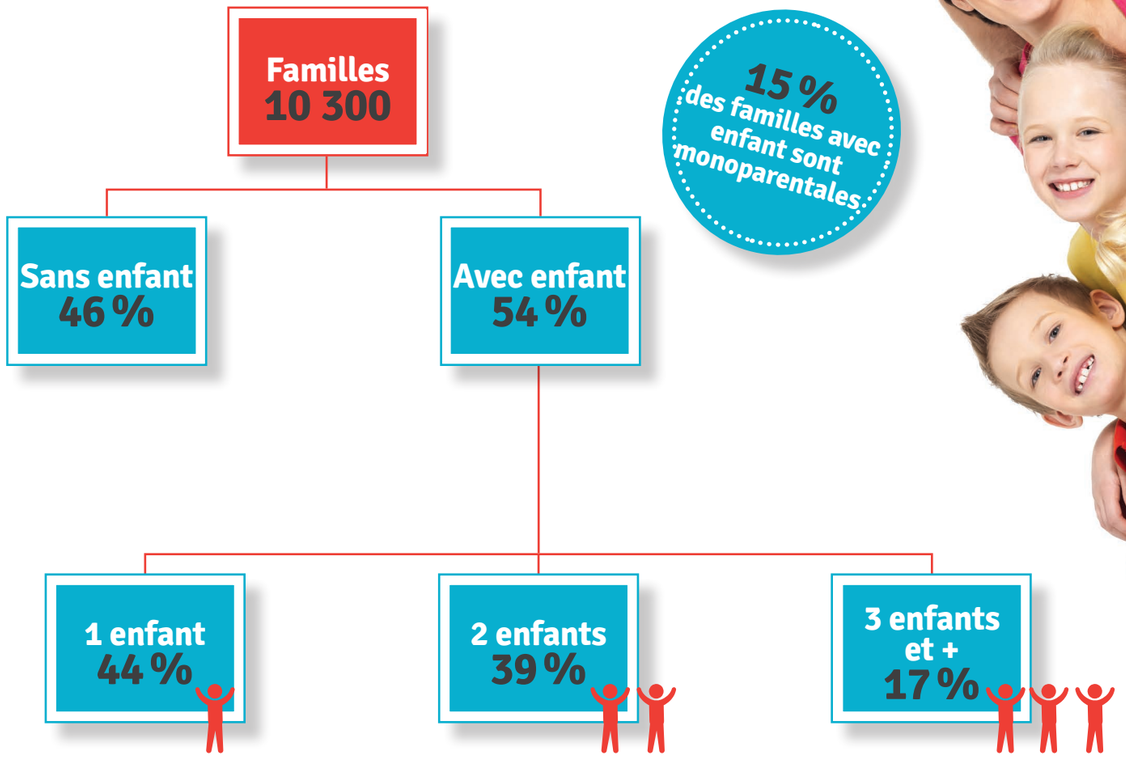

15 % des familles avec enfant sont monoparentales

Portrait statistique de la municipalité (suite)

Profil démographique des personnes âgées de 65 ans et + (dans les ménages privés)

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011

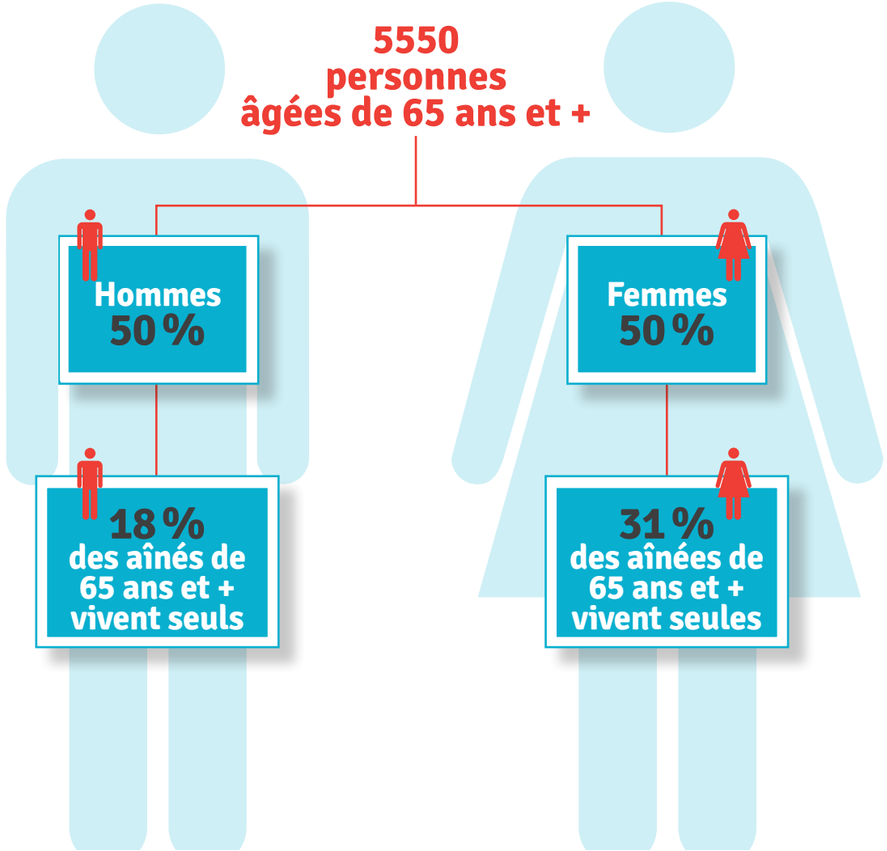

Niveau de scolarité de la population âgée de 25 à 64 ans

Source : ENM de 2011

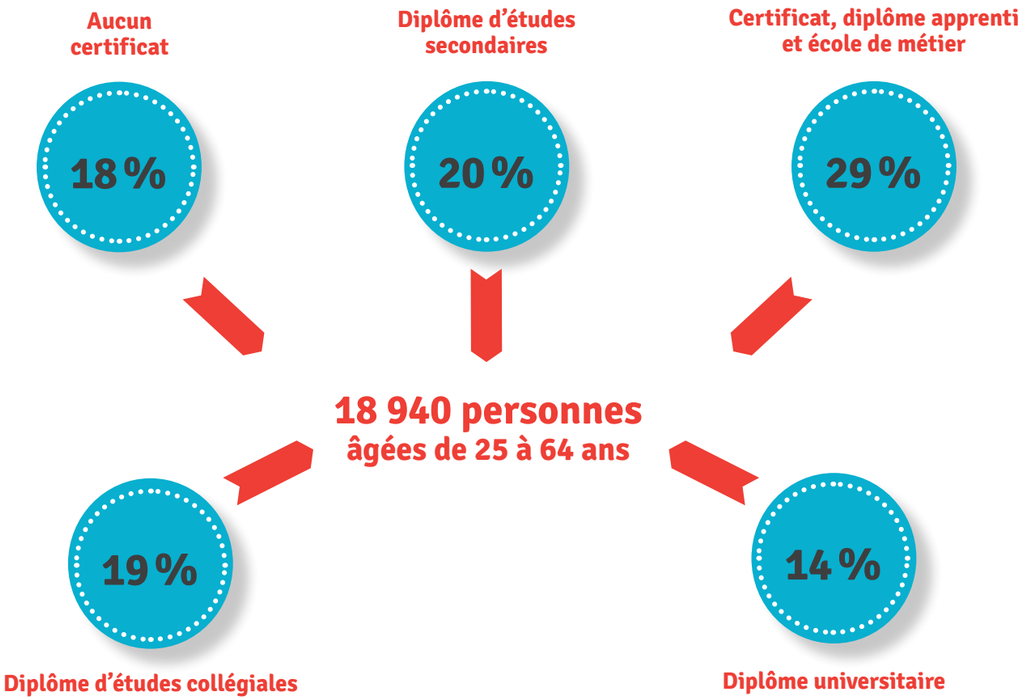

Autres données intéressantes

Taux de chômage

Source : ENM de 2011

MRC de Bellechasse : 3,5 %
Chaudière-Appalaches : 4,8 %

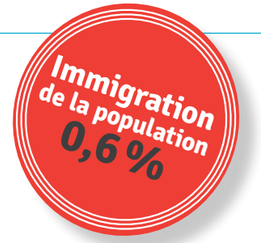

Source : ENM de 2011

Pour les estimations de l'ENM, le TGN est utilisé comme indicateur de la qualité des données. Pour la MRC de Bellechasse, cet indicateur a été fixé à 28 % pour l'ENM de 2011. Un TGN élevé indique un risque plus important d'imprécision de certaines données.

Acquis de la municipalité

La municipalité régionale de comté de Bellechasse est située immédiatement à l'est de l'agglomération urbaine de Lévis. Elle regroupe 20 municipalités. Le territoire est composé de trois grands ensembles au relief différent, à savoir la plaine des basses-terres du Saint-Laurent au nord, le plateau appalachien au centre et le secteur des hautes collines au sud.

Loisirs, sports, culture et vie communautaire

Bellechasse présente une diversité de paysages et de lieux propices à la pratique d'activités de toutes sortes. En voici quelques-unes : les activités nautiques pratiquées sur le fleuve, la pêche et la chasse sur les nombreux cours d'eau et dans les vastes forêts, les sports de glisse à la station touristique du Massif-du-Sud, les expéditions en raquettes et les randonnées pédestres au parc régional du Massif-du-Sud, les randonnées en vélo sur la superbe piste cyclable qui sillonne le territoire sur une distance de 74 km.

De plus, Bellechasse possède de nombreux parcs et espaces verts, tels que le parc des chutes d'Armagh et le parc des Chutes-Rouillard, pour ne nommer que ceux-là. Les Bellechassois peuvent aussi compter sur la présence de cinq arénas, plusieurs piscines municipales, deux terrains de golf et de nombreuses infrastructures de loisirs aménagées dans chacune des municipalités du territoire.

La MRC de Bellechasse consacre aussi une place importante à la culture et au patrimoine. La Maison de la culture de Bellechasse propose une programmation intéressante comprenant des prestations musicales, des spectacles d'humour, des œuvres cinématographiques et même des cours particuliers. Le théâtre Beaumont Saint-Michel accueille chaque année des milliers de Bellechassois et de touristes qui assistent aux pièces de théâtre pendant la période estivale. Le territoire compte également plusieurs centres d'interprétation, des circuits culturels ainsi que des événements culturels et patrimoniaux. De plus, les familles et les aînés bellechassois sont conviés à participer à de nombreux festivals et événements, et ce, tout au long de l'année.

Écoles et services de garde

Les établissements scolaires du territoire de la MRC de Bellechasse sont administrés par la commission scolaire de la Côte-du-Sud et par la commission scolaire des Navigateurs pour la municipalité de Saint-Henri. En ce qui a trait aux infrastructures scolaires, on dénombre, sur le territoire, 18 écoles primaires (2 écoles à Saint-Henri), 5 établissements de niveau secondaire, dont 1 collège privé, 3 centres de formation professionnelle et 1 centre d'éducation aux adultes. Les familles de Bellechasse ont aussi accès à neuf centres de la petite enfance ainsi qu'à de nombreuses garderies en milieu familial.

Acquis de la municipalité (suite)

Habitation

En plus des résidences unifamiliales et des logements, les familles et les aînés de Bellechasse ont d'autres possibilités d'habitation. Les familles et les aînés à faible revenu ont accès à des HLM. Les aînés qui vivent une perte d'autonomie et qui désirent demeurer dans Bellechasse peuvent aussi le faire. En effet, le territoire compte 17 résidences privées pour personnes âgées.

Sécurité

Le territoire possède de nombreux services qui visent à garantir la sécurité des familles et des aînés de Bellechasse. Toutes les municipalités de Bellechasse ont un service incendie. La présence policière sur le territoire est assurée par la Sûreté du Québec, dont le poste est établi à Saint-Gervais. Les services ambulanciers sont dispensés par la Corporation ambulancière de Beauce ainsi que l'entreprise Dessercom. De plus, certaines municipalités ont implanté un service de premiers répondants qui prodigue des soins préhospitaliers et des techniques de réanimation cardiorespiratoire.

Services

En 2006, Statistique Canada recensait 1476 entreprises de commerces et de services sur le territoire de la MRC de Bellechasse. Les municipalités qui possèdent le plus de commerces et de services sont localisées le long de la route 277. Il s'agit de Saint-Henri, de Saint-Anselme et de Sainte-Claire, qui sont aussi, par ailleurs, les municipalités les plus populeuses du territoire.

Les services de soins de santé dans Bellechasse sont coordonnés par le CSSS Alphonse-Desjardins. On retrouve un CLSC à Saint-Lazare, un point de service à Armagh et des CHSLD à Saint-Raphaël, à Sainte-Claire, à Saint-Gervais et à Saint-Anselme. De plus, le territoire compte neuf cliniques médicales dont trois sont des groupes de médecine de famille (Sainte-Claire, Saint-Charles et Saint-Henri).

Les familles et les aînés du milieu bénéficient aussi d'une gamme de services diversifiés offerts par les organismes gouvernementaux et ses composantes, par les organismes communautaires et les entreprises d'économie sociale.

Pour sa part, la MRC offre de précieux services à ses 20 municipalités, mais aussi directement aux citoyens de Bellechasse. En ce qui concerne les services rendus directement à la population, on retrouve le transport adapté, le transport collectif, le transport d'accompagnement bénévole (soutien financier), la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles, la disposition des eaux usées, la mise en application de certains programmes d'aide financière pour des rénovations domiciliaires et l'entretien, la réparation et la promotion de la Cycloroute de Bellechasse.

Qualités du milieu

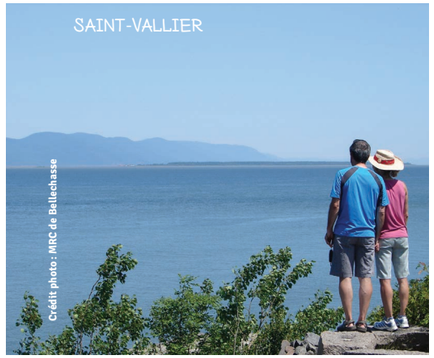
SAINT-VALLIER

Crédit photo : MRC de Bellechasse

SAINT-PHILÉMON

Crédit photo : Paul St-Arnaud

Bellechasse est un milieu de vie apprécié pour sa tranquillité, ses grands espaces, ses activités de plein air et son environnement sain (pureté de l'eau et qualité de l'air). La MRC de Bellechasse offre tous les avantages de la campagne tout en étant située à proximité des grands centres urbains.

De plus, Bellechasse progresse aussi bien en ce qui a trait à sa démographie qu'à son économie. La hausse de la population, la diminution du taux de chômage, l'augmentation du nombre de travailleurs (25-64 ans), la diminution du taux de faible revenu et la croissance du revenu médian des familles constituent des indicateurs de cette progression.

Crédit photo : Michel Julien

SAINT-LAZARE

Faits saillants des consultations

Afin d'élaborer cette politique et son plan d'action, le comité Familles et Aînés régional a procédé à une vaste démarche de consultation visant à recenser les besoins des familles et des aînés bellechassois. Pour y arriver, le comité a recueilli les besoins émis par les familles et les aînés lors des consultations menées au cœur des 20 municipalités du territoire.

Le comité a aussi réalisé une consultation en ligne ainsi qu'une rencontre publique auprès des principaux acteurs de Bellechasse (établissements scolaires, établissements de services de garde, organismes communautaires, entreprises, etc.).

Grâce aux informations ainsi recueillies, le comité a pu établir de grands constats à partir desquels des actions seront posées afin d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de Bellechasse, et ce, dans le respect des champs de compétence qui appartiennent à la MRC.

Consultation des différents partenaires :

- **Sondage électronique acheminé aux partenaires** : **+ de 200** sondages
- **Répondants** : **41** personnes ont complété le sondage électronique
- **Taux de participation** : **20,5 %**

Consultation des familles :

- **Sondage acheminé aux familles dans 17 municipalités de Bellechasse** : **13 603** sondages acheminés
- **Répondants** : **2667** personnes ont rempli le sondage
- **Taux de participation** : **19,6 %**

Consultation des aînés :

599 aînés participants dans **17** municipalités de Bellechasse

Suivi de la démarche

Portée par les acteurs de notre milieu, la politique Familles et Aînés a un cycle de vie qui s'étale sur plusieurs années. Elle doit constamment s'adapter, d'une part, aux réalités changeantes des familles et des aînés et, d'autre part, à la réalité de la MRC de Bellechasse et de nos partenaires. L'élaboration de cette politique a amené les membres du comité à mieux comprendre, notamment grâce aux consultations, les nouvelles réalités vécues par les familles et les aînés de Bellechasse.

Les membres du comité Familles et Aînés assureront donc le suivi de cette politique et de ce plan d'action pendant les trois années de sa mise en œuvre.

Le RQFA de la MRC sera répondant auprès des autres membres du comité Familles et Aînés de la MRC. Il assurera le suivi de l'information auprès de ces derniers, afin que l'information circule au sein des 20 conseils municipaux. Cette circulation de l'information permettra d'informer tous les élus de Bellechasse de l'état d'avancement de la politique Familles et Aînés de la MRC.

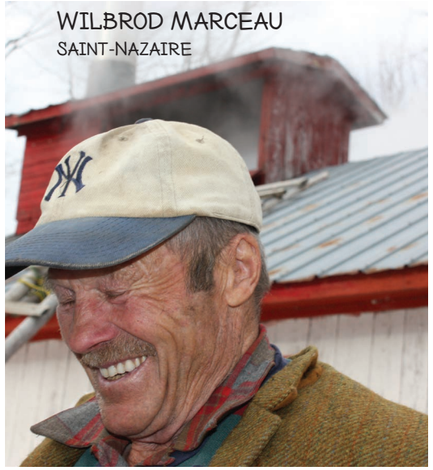

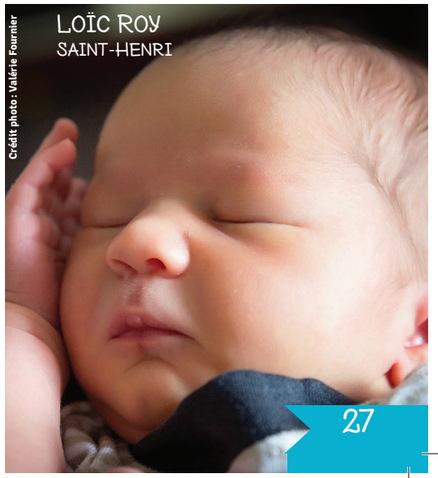

Crédit photo : Valérie Fournier

Crédits

Conception graphique : Amori design graphique
Impression : Impressions P.A. Morin / pamorin.com
Révision linguistique : Marie-Élaine Gadbois / Oculus révision
Rédaction : Nathalie Fortin et Marilyn Laflamme, chargées de projet

> Plan d'action

LÉGENDE DE LA COLONNE CIBLE

F = Familles
A = Aînés
I = Intergénérationnelle

LÉGENDE

LEADER : en initiant ou en assumant la responsabilité et la coordination de l'action ou de la mesure.
PARTENAIRE : en participant à la mise en œuvre de l'action ou de la mesure avec d'autres intervenants locaux.
FACILITATEUR : en mettant à contribution ses propres ressources pour renforcer l'intervention d'organismes ou de regroupements d'organismes communautaires.

Axe d'intervention : LA SÉCURITÉ

CONSTAT : Les familles et les aînés ne se sentent pas en sécurité sur le réseau routier de Bellechasse, aussi bien dans leurs déplacements actifs qu'à bord d'un véhicule.

OBJECTIF : S'assurer que le réseau routier est sécuritaire pour les familles et les aînés.

Actions	Cible	Responsabilité	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Suggérer aux municipalités de se regrouper pour acheter des appareils mobiles indiquant la vitesse afin d'inciter les conducteurs à respecter les limites de vitesse.	F-A	MRC (facilitateur)	x		
Supporter les municipalités dans leurs demandes et négociations auprès du ministère des Transports du Québec concernant des aspects de sécurité.	F-A	MRC (partenaire)	x	x	x
Étudier les différentes possibilités pour permettre aux résidents des municipalités qui n'ont pas accès à la Cycloroute de s'y rendre en vélo de façon sécuritaire.	F-A	MRC (leader)	x	x	x

CONSTAT : Certains aînés mentionnent qu'ils ne se sentent pas en sécurité dans leur résidence.

OBJECTIF : Renforcer le sentiment de sécurité des aînés.

Actions	Cible	Responsabilité	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Demander à la Sûreté du Québec qu'elle désigne un policier qui pourra agir comme répondant sur les questions concernant la sécurité des aînés à l'échelle de la MRC.	A	MRC (leader)	x		
Étudier la possibilité de mettre en place un service régional d'appel destiné aux aînés.	A	MRC (facilitateur)		x	
Informer les aînés des services de sécurité qui leur sont offerts.	A	MRC (partenaire)	x	x	x

Axe d'intervention : L'ORGANISATION DE LA MRC

CONSTAT : Les responsables des questions Familles et Aînés (RQFA) municipaux demandent à rester informés du déroulement de la démarche et à pouvoir se réseauter.

OBJECTIF : Faciliter la circulation de l'information entre les RQFA dans la réalisation de leur plan d'action.

Actions	Cible	Responsabilité	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Déterminer le ou les moyens possibles permettant une circulation efficace de l'information et développer l'outil le mieux adapté.	F-A	MRC (leader)		x	x
Maintenir les activités du comité Familles et Aînés régional en organisant des rencontres selon les besoins.	F-A	MRC (leader)	x	x	x
Effectuer un suivi annuel de la politique Familles et Aînés régionale auprès du conseil des maires de la MRC.	F-A	MRC (leader)	x	x	x
Nommer une ressource, employée de la MRC, pour effectuer le suivi de la politique Familles et Aînés régionale.	F-A	MRC (leader)	x		

CONSTAT : La MRC, en tant qu'employeur, considère important d'offrir à son personnel des conditions de travail permettant la conciliation travail-famille.

OBJECTIF : Consolider l'entente de travail dans ses mesures de conciliation travail-famille.

Actions	Cible	Responsabilité	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Maintenir et bonifier, si possible, les mesures de conciliation travail-famille auprès du personnel de la MRC.	A	MRC (leader)	x	x	x

Axe d'intervention : L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'ENVIRONNEMENT

CONSTAT : Les familles et les aînés ont exprimé certaines préoccupations concernant la préservation de l'environnement.

OBJECTIF : Promouvoir les bons comportements à adopter afin de préserver l'environnement.

Actions	Cible	Responsabilité	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Poursuivre les améliorations apportées au site d'enfouissement technique.	F-A	MRC (leader)	x	x	
Encourager les bons comportements environnementaux tels que le recyclage et le compostage.	F-A	MRC (leader)	x	x	
Coordonner la distribution des composteurs domestiques.	F-A	MRC (leader)		x	

CONSTAT : Les restrictions relativement au zonage agricole nuisent au développement résidentiel.

OBJECTIF : Accroître le développement résidentiel.

Actions	Cible	Responsabilité	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Soutenir les municipalités dans leurs démarches auprès de la Commission de protection du territoire agricole pour modifier les zones agricoles.	F	MRC (facilitateur)	x	x	x

Axe d'intervention : LES LOISIRS ET LA CULTURE

CONSTAT : La MRC de Bellechasse compte plusieurs infrastructures de loisirs, mais certains aînés et familles les fréquentent peu.

OBJECTIF : Accroître l'utilisation des infrastructures de loisirs dans Bellechasse.

Actions	Cible	Responsabilité	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Supporter les organisations responsables des infrastructures régionales dans la promotion de leurs activités afin de stimuler la fréquentation.	F-A	MRC (facilitateur)	x	x	x
Négocier une entente régionale entre les municipalités et les commissions scolaires pour permettre aux familles et aux aînés d'utiliser les établissements scolaires.	F-A	MRC (facilitateur)	x		
Bonifier le service de transport collectif afin qu'il facilite l'accès aux activités et aux infrastructures de loisirs sur le territoire.	F-A	MRC (partenaire)	x		

CONSTAT : Les infrastructures et les loisirs offerts dans Bellechasse sont peu ou pas connus des familles et des aînés.

OBJECTIF : Mettre en valeur l'offre en loisirs et les infrastructures présentes dans Bellechasse auprès des familles et des aînés.

Actions	Cible	Responsabilité	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Participer à la diffusion de l'information visant à faire connaître les infrastructures et l'offre en loisirs de Bellechasse auprès des familles et des aînés.	F-A	MRC (facilitateur)	x		
Participer à une réflexion collective sur l'ensemble des infrastructures de loisirs présentes sur le territoire de Bellechasse.	F-A	MRC (facilitateur)	x		

Axe d'intervention : L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

CONSTAT : Lors des consultations, les familles et les aînés demandent à avoir facilement accès à une information claire sur les services qui leur sont offerts.

OBJECTIF : S'assurer que les familles et les aînés sont suffisamment informés sur les services offerts.

Actions	Cible	Responsabilité	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Siéger à la Table de concertation des aînés et leurs proches de Bellechasse.	A	MRC (partenaire)	x	x	x
Établir un lien entre les municipalités et le CSSS pour accroître la circulation de l'information auprès des aînés sur les services de maintien à domicile qui leur sont offerts.	A	MRC (facilitateur)		x	x
Informer les familles et les aînés sur le rôle, les services et les réalisations de la MRC et d'autres organisations.	F-A	MRC (leader)	x	x	x

CONSTAT : Les RQFA veulent informer les familles et les aînés de l'avancement de la démarche des politiques Familles et Aînés.

OBJECTIF : Mettre en valeur la réalisation des mesures issues des plans d'action des municipalités et de la MRC.

Actions	Cible	Responsabilité	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Informer les familles et les aînés de l'avancement et de la réalisation des actions issues de la politique Familles et Aînés régionale.	F-A	MRC (partenaire)	x	x	x
Créer une section consacrée aux familles et aux aînés sur le site Internet de la MRC de Bellechasse.	F-A	MRC (leader)	x		

CONSTAT : Des familles et des aînés de Bellechasse expriment certains besoins en matière de services de télécommunications (Internet haute vitesse et téléphonie cellulaire).

OBJECTIF : Accroître l'accessibilité des services de télécommunications dans Bellechasse.

Actions	Cible	Responsabilité	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Supporter les municipalités dans leurs démarches auprès des fournisseurs de services de télécommunications afin de répondre aux besoins des familles et des aînés.	F-A	MRC (partenaire)	x	x	x

CONSTAT : Les familles et les aînés de Bellechasse sont peu sensibilisés à l'âgisme (discrimination envers les personnes âgées).

OBJECTIF : Sensibiliser les municipalités de Bellechasse à l'âgisme et à ses effets néfastes.

Actions	Cible	Responsabilité	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Transmettre l'information pour sensibiliser les municipalités au rôle qu'elles peuvent jouer pour contrer l'âgisme.	A	MRC (facilitateur)	x	x	x

Axe d'intervention : L'HABITATION

CONSTAT : Lors des consultations, les familles et les aînés ont exprimé des besoins en matière d'habitation.

OBJECTIF : Rendre des logements accessibles aux familles et aux aînés par des formules variées et adaptées.

Actions	Cible	Responsabilité	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Contribuer au transfert des connaissances et de l'information sur les besoins des familles et des aînés en logements communautaires auprès des municipalités.	F-A	MRC (facilitateur)	x		
Informer les municipalités des différents programmes d'aide et de subventions applicables aux projets de développement de logements sociaux.	A	MRC (facilitateur)		x	
Poursuivre les démarches entreprises afin que le programme AccèsLogis soit mieux adapté aux particularités du milieu rural et à ses capacités de financement.	F	MRC (leader)	x	x	x

CONSTAT : Les familles et les aînés déplorent la disparition de certains services.

OBJECTIF : Assurer l'accès des familles et des aînés aux services de proximité.

Actions	Cible	Responsabilité	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Collaborer avec les organismes concernés pour trouver des solutions permettant de conserver certains services de proximité jugés essentiels.	F-A	MRC (leader)	x	x	x

Axe d'intervention : LE TRANSPORT

CONSTAT : Les longs trajets, les horaires contraignants et le coût élevé des services de transport freinent l'accès à ces services.

OBJECTIF : Accroître l'utilisation des services de transport.

Actions	Cible	Responsabilité	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Investir des sommes supplémentaires pour que les services de transport existants répondent le plus adéquatement possible aux besoins des familles et des aînés (coûts d'utilisation moins élevés et trajets plus rapides).	F-A	MRC (leader)	x	x	x
Créer un guichet unique pour les services de transport adapté, de transport collectif et de transport d'accompagnement bénévole.	F-A	MRC (leader)	x		

CONSTAT : Les services de transport offerts sont peu ou pas connus par les familles et les aînés de Bellechasse.

OBJECTIF : Faire connaître les services de transport offerts sur le territoire.

Actions	Cible	Responsabilité	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Publiciser de façon régulière l'information sur les services de transport offerts dans Bellechasse.	F-A	MRC (leader)	x	x	x

Axe d'intervention : LE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

CONSTAT : Plusieurs organismes communautaires n'arrivent pas à couvrir l'ensemble du territoire pour répondre aux besoins de la population.

OBJECTIF : Favoriser le développement de services à la communauté en soutenant les organismes qui interviennent à cet égard.

Actions	Cible	Responsabilité	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Maintenir le Fonds de soutien aux organismes communautaires.	F-A	MRC (partenaire)	x	x	x
Favoriser la circulation de l'information entre les municipalités et les organismes communautaires afin de bonifier l'offre de services de proximité.	F-A	MRC (facilitateur)	x		
Favoriser la concertation des organismes afin d'amorcer une réflexion sur les missions et besoins des organismes.	F-A	MRC (facilitateur)	x	x	

SAINT-VALLIER

LILYAH BAILLARGEON
SAINT-LÉON-DE-STANDON

GUY LAVERDIÈRE
ET SA PETITE-FILLE ROSE-MARIE
SAINT-LAZARE

Crédit photo : Le Tour des Ponts
SAINT-ANSELME

SAINT-GERVAIS

ARMAGH

LA DURANTAYE

SAINTE-CLAIRE
Crédit photo : Corporation Loisirs et Sports Sainte-Claire inc.

MRC de Bellechasse
100, rue Monseigneur-Bilodeau
Saint-Lazare-de-Bellechasse (Québec) G0R 3J0
Tél. : 418 883-3347 / Téléc. : 418 883-2555
info@mrcbellechasse.qc.ca

MRC de Bellechasse

CARREFOUR ACTION municipale et famille

Municipalité amie des aînés

En partenariat avec :

Famille Québec